

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 429

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 181133

Direction en charge : Ressources Humaines

Objet : Restaurant Inter-Administratif (RIA) de Buisson - Convention de financement - Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 429

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 181133

Direction en charge : Ressources Humaines

Objet : Restaurant Inter-Administratif (RIA) de Buisson - Convention de financement - Approbation

□ **Rappel et Références :**

Par délibération en date du 29 mars 2007, le Conseil municipal a approuvé la convention ayant pour objet l'accueil des usagers du restaurant inter-administratif de Buisson géré par l'AURI (Association des Usagers du Restaurant Inter-administratif).

□ **Motivation et Opportunité :**

Pour la période 2014-2017, des travaux ont été réalisés au RIA sous la maîtrise d'ouvrage de la Préfecture de la Loire. En tant qu'utilisateur de ce restaurant, la Ville de Saint-Etienne participe au financement de ces investissements au prorata du nombre de bénéficiaires.

□ **Contenu :**

La présente convention a pour but de définir les caractéristiques de l'opération de remise en conformité du RIA de la rue Buisson et notamment la part de financement incombant à chaque service utilisateur (Ville de Saint-Etienne et Département de la Loire). Cette opération d'investissement comprend les dépenses relatives à la remise en état de l'alarme incendie.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC : 5 955,78€

dont personnel mis en oeuvre :

| Financement | Ville | Département | Région | Etat | Europe | Autres |
|--------------------------------|-----------|-------------|--------|------|--------|--------|
| Investissement | | | | | | |
| Fonctionnement | 5 955,78€ | | | | | |
| dont personnel supplémentaire | | | | | | |
| dont prestations particulières | | | | | | |

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la convention à intervenir entre la Ville de Saint-Etienne, l'Etat et le Département de la Loire,
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ladite convention dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

| | |
|--|--|
| Décision : Proposition adoptée | Imputation budgétaire BP 2018 - chapitre 011 - article 62878 (participation aux investissements) |
| Résultat du vote : 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s) | |
| | Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée |
| | Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY |